

Règlement jeu concours « Chaque semaine, 10 Gift Cards de 50€ ou 10 bons d'achat d'une valeur de 25€ sont à gagner dans votre station TotalEnergies Pontpierre »

Du 15/05/2023 au 18/06/2023

1- La société anonyme TotalEnergies Marketing Luxembourg SA., établie et ayant son siège social à L-1471 Luxembourg, 310, route d'Esch, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B5486, représentée par son conseil d'administration actuellement en fonctions, organise un jeu concours intitulé "Chaque semaine, 10 Gift Cards de 50€ ou 10 bons d'achat d'une valeur de 25€ sont à gagner dans votre station TotalEnergies Pontpierre" dont la participation est accessible uniquement dans la station TotalEnergies Pontpierre (A4 Dir, 4390 Pontpierre Esch-sur-Alzette).

TotalEnergies Marketing Luxembourg SA est responsable du traitement des données personnelles qui seront collectées et utilisées dans le cadre de ce jeu concours. Toute question relative à l'utilisation des données personnelles peut être adressée à l'adresse e-mail ms.lu-contact-gdpr@totalenergies.com.

2- Toute participation au jeu concours implique l'acceptation du présent règlement, sans aucune réserve ni condition préalable du participant. Le non-respect dudit règlement, entraînant la nullité pure et simple de sa participation et le cas échéant de l'attribution de tout gain.

3- Cette action est organisée par « TotalEnergies Marketing Luxembourg SA. » : 50 Gift Cards d'une valeur de 50€ et 50 bons d'achat d'une valeur de 25€ valables en shop seront mises en jeu pendant toute la durée du concours. Chaque semaine, vingt gagnants seront tirés au sort.

4- Pour participer au jeu concours le participant doit se rendre entre le 15 mai 2023 à partir de 00:00 et le 18 juin 2023 jusqu'à 23:59 dans la station-service TotalEnergies Pontpierre (A4 Dir, 4390 Pontpierre Esch-sur-Alzette), remplir le formulaire d'inscription manuscrit qui se trouve à l'entrée du shop et l'insérer dans le display sur lequel il se trouve afin de valider sa participation.

5- Chaque personne peut participer autant de fois qu'elle le souhaite pour autant que cela soit après avoir insérer le formulaire manuscrit rempli avec toutes les informations demandées dans le display qui se trouve à l'entrée du shop.

6- Ce jeu concours qui se tiendra entre le 15 mai 2023 à partir de 00:00 et le 18 juin 2023 jusqu'à 23:59, est ouvert à toutes personnes âgées de minimum 18 ans au moment de la participation.

Sont exclus de toute participation au jeu concours et du bénéfice de tout gain, que ce soit directement ou indirectement et sous quelque forme que ce soit :

- les membres de la Société Organisatrice, du personnel des stations-service TotalEnergies, de Motorway Luxembourg SA., des sociétés partenaires, de leurs sociétés sœurs, leurs salariés, leurs prestataires, y compris leur famille proche et conjoints (mariage ou cohabitation (légale ou non)),

- les personnes qui auront fraudé pour participer au jeu concours en violation du présent règlement,

7- Le jeu concours " Chaque semaine, 10 Gift Cards de 50€ ou 10 bons d'achat d'une valeur de 25€ sont à gagner dans votre station TotalEnergies Pontpierre " est organisé entre le 15 mai 2023 à partir de 00:00 et le 18 juin 2023 jusqu'à 23:59 dans la station-service TotalEnergies Pontpierre. La Société Organisatrice se réserve la possibilité à tout moment et sans préavis, de suspendre ou d'interrompre le présent jeu concours. La responsabilité de la Société Organisatrice ne saurait être engagée de ce fait. Dans la mesure du possible, ces modifications ou changements feront l'objet d'une information préalable par tous moyens appropriés.

8- TotalEnergies Marketing Luxembourg SA. se réserve le droit d'annuler la participation d'un Participant en cas de constatation d'un comportement frauduleux. La Société Organisatrice est seule décisionnaire de l'exclusion ou de la réintégration des Participants concernés au regard des informations en leur possession. En cas de réclamation, il convient aux Participants d'apporter la preuve qu'ils ont adopté un comportement conforme au présent règlement. La responsabilité de la Société Organisatrice ne pourra être engagée en cas de réintégration du participant. La Société Organisatrice se réserve le droit de ne pas attribuer de gain aux fraudeurs et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes les auteurs de ces fraudes. Le participant s'engage à ne pas usurper l'identité de toute autre personne. Une participation multiple d'un même joueur au moyen de différentes adresses électroniques, de différentes identités ou de toute autre manière frauduleuse que ce soit, entraîne automatiquement et sans préavis l'exclusion du participant du concours. Aucune plainte ne sera acceptée en cette matière.

9- TotalEnergies Marketing Luxembourg SA se réserve le droit d'exclure de la participation les participants dont les adresses e-mail lui sembleraient frauduleuses ou illégitimes. Chaque participant qui tenterait de participer de manière frauduleuse d'une autre manière qu'à partir du lien dans l'e-mail de participation, qui tenterait de recréer des liens, qui utiliserait des robots sera exclu d'office. Les participations organisées et/ou collectives au concours seront considérées comme un abus ou une fraude et entraîneront l'exclusion automatique des participations afférentes. Le participant accepte de remplir avec soin et de fournir à TotalEnergies Marketing Luxembourg des données correctes, précises et complètes.

10- TotalEnergies Marketing Luxembourg SA. ne pourra en aucun cas être engagée en cas d'éventuel dysfonctionnement du mode de participation au présent jeu concours lié aux caractéristiques même de l'Internet.

11- Les gagnants des 10 Gift Cards d'une valeur de 50€ et des 10 bons d'achat d'une valeur de 25€ seront contactés lors de chaque début de semaine qui suit leur(s) participation(s) et pourront venir récupérer leur lot dans la station TotalEnergies Pontpierre. La validation de l'identité est obligatoire. Le gain offert ne peut donner lieu à aucune contestation sur sa nature ou sur son montant, ni à une demande d'échange, de contre-valeur en espèces ou de toute autre forme.

12- Dans le cadre de la communication autour de ce jeu concours, les gagnants donneront l'autorisation à TotalEnergies Marketing Luxembourg S.A de publier son

nom et éventuellement une photo (par exemple une photo de la présentation du prix), sans limite de durée ou de lieu et sans prestation financière ou autre contrepartie. Ce point est à considérer comme condition de participation au présent jeu concours.

13- Conformément au règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, chaque participant dispose du droit d'obtenir, sans frais, l'accès aux données le concernant, d'un droit de rectification des données personnelles le concernant, d'un droit à la portabilité, à l'opposition, à la limitation, à la suppression et au retrait du consentement, sous réserve de justifier de raisons prépondérantes et légitimes.

La société organisatrice garantit avoir mis en place des mesures de protection des données personnelles adaptées et conformes aux exigences légales. Lesdites données ne seront pas conservées plus longtemps que nécessaire au vu des finalités relatives et des éventuelles obligations légales de rétention.

Chaque participant peut exercer ses droits auprès du service client de la Société Organisatrice en fournissant une copie de sa carte d'identité dans le but de pouvoir identifier la personne demanderesse. Cette copie sera supprimée immédiatement après confirmation de cette identité et la demande traitée dans un délai maximum d'un mois.

TotalEnergies Marketing Luxembourg SA consultera cette pièce d'identité afin d'éviter tout risque d'usurpation d'identité mais n'en fera aucune copie ou retranscription.

14- Aucune correspondance ni aucun entretien téléphonique ne sera échangé dans le cadre de ce concours, à l'exception de l'envoi du présent règlement ainsi que des contacts indispensables avec les gagnants du concours.

Les données personnelles collectées dans le cadre de ce jeu concours seront utilisées uniquement dans le but de garantir la bonne gestion du jeu, de l'inscription jusqu'à la remise des prix.

15- La participation au concours vaut acceptation sans réserve du présent règlement. « Il est possible de faire valoir ses droits sur simple demande écrite à l'adresse mail suivante : rm.contact-luxembourg@totalenergies.com. »

16- La société TotalEnergies Marketing Luxembourg SA. ne pourra être tenue pour responsable si par suite d'un cas de force majeure ou toute autre cause fortuite, le jeu devrait être purement et simplement annulé, reporté ou arrêté. Dans ce cas une annonce sera faite par voie d'affichage dans les stations-service, sans pour autant que les participants puissent prétendre à un quelconque dédommagement.

17- Le présent règlement est régi par le droit luxembourgeois. Seule la version française du présent règlement fait foi. Toute version autre que la version française ne constitue qu'une traduction de confort. Ce règlement est déposé auprès de l'étude des Huissiers de Justice Tapella & Nilles à L-4050 Esch/Alzette, 14-16 rue du Canal, et il peut être consulté sur le site www.tapella-nilles.lu. Une copie du règlement peut être obtenue par simple demande écrite auprès de l'Organisateur à L-1471 Luxembourg, 310 route d'Esch. Tout litige relatif à la validité, l'interprétation, ou à l'exécution du présent règlement, qui n'aboutirait pas à un règlement amiable, sera obligatoirement de la compétence des tribunaux de Luxembourg-Ville.